



Par le plan canopée et la charte, Lausanne vise un meilleur ombrage de la ville. photo: Ville de Lausanne

L'arbre urbain s'impose dans le canton de Vaud

Charte interprofessionnelle, nouveau règlement communal, recensement des arbres remarquables: Lausanne et la Région Morges changent radicalement d'approche pour verdir la ville. Reportage au cœur d'une révolution qui commence ... sous terre. Texte: Jean-Luc Pasquier

Longtemps relégué au rang de simple ornement, l'arbre urbain est aujourd'hui une véritable infrastructure climatique. La nouvelle loi cantonale vaudoise sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), entrée en vigueur en 2023, marque le premier grand tournant. Pour Michaël Rosselet, responsable du patrimoine arboré de la Ville de Lausanne, le changement est fondamental: «On ne parle plus d'autorisation d'abattage, mais de dérogation à l'obligation de conserver. De facto, la protection de l'arbre dans le canton de Vaud est devenue beaucoup plus large». «Ce texte offre à Lausanne des outils adaptés aux enjeux du climat, de la densification urbaine et de la qualité de vie en ville», souligne Natacha Litzistorf, conseillère municipale en charge de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA) à Lausanne, et à son initiative majeure baptisée Objectif Canopée.

La loi n'exempte que quelques catégories: arbres de moins de 40 cm de circonférence, buissons en milieu bâti, opérations sylvicoles et plantes invasives. Tout le reste est patrimoine arboré protégé. «Les communes

ont perdu une partie de leur autonomie: leur propre règlement s'inscrit désormais dans une loi cantonale qui offre une définition bien plus large de ce qu'est le patrimoine arboré», précise Michaël Rosselet.

Une des grandes nouveautés lausannoises: chaque arbre impacté se voit attribuer une valeur financière. «Quand tu coupes un chêne d'un mètre de diamètre, ça peut valoir 75 000 francs de compensation. Et quand les arbres valent des sous, c'est bizarre, mais on les respecte mieux», confie Michaël Rosselet avec un sourire. Redoutablement efficace pour convaincre les promoteurs de repenser l'implantation de leurs projets. Les arbres remarquables, eux, restent intangibles – plusieurs tribunaux ont refusé des permis de construire pour en préserver.

Faire pousser la canopée à Lausanne

Avec son «Objectif Canopée», la Ville ambitionne de faire passer la couverture arborée de 20 à 30% d'ici 2040. «L'arbre joue un rôle essentiel: il contribue au rafraîchissement, à la biodiversité et à la qualité du cadre de vie. Ce règlement concrétise cette orientation politique», affirme Natacha Litzistorf. Un

nouveau règlement communal du patrimoine arboré sera prochainement soumis au Conseil communal: règles de protection plus claires, compensations renforcées lors d'abattages, aides financières aux propriétaires privés. Le texte peut aussi imposer l'expertise d'un arboriste certifié sur les chantiers à proximité d'arbres à conserver. Et il assimile la transplantation à un abattage déguisé. «La transplantation se transforme tellement rapidement en abattage déguisé qu'il faut qu'on puisse se prononcer avant que quelqu'un dise: «Ah mais moi j'ai rien fait, je l'ai juste transplanté»», explique Michaël Rosselet. Un grand classique du terrain...

De quoi parle la Charte?

Le 16 mars 2026, la signature de la «Charte pour le développement de l'arborisation en milieu bâti» réunissait Lausanne, l'association Région Morges et ses communes, JardinSuisse-Vaud et des pépinières locales. Guillaume Raymond, ingénieur territorial impliqué dans sa rédaction, en explique la logique à deux niveaux: «La charte fixe les engagements de principe. Et derrière, il



Les méthodes de culture des pépinières vaudoises évoluent déjà pour produire des arbres mieux adaptés au climat futur, avec une attention particulière portée à la qualité racinaire et à la résilience en milieu urbain. photos: Pépinières Baudat



y a tout le travail technique mené avec les pépinières sur un cahier des charges pour produire des arbres mieux adaptés au milieu urbain.» La démarche a aussi permis d'harmoniser les règlements de protection entre les communes de la région morgienne, qu'il s'agisse de la ville de Morges dotée d'un bureau en charge de l'arborisation, ou d'un village de moins de 1000 habitants ne disposant pas du même staff technique. «Ces deux initiatives reflètent une même dynamique: mieux reconnaître l'importance de l'arbre en ville et développer une arborisation cohérente et résiliente», souligne Natacha Litzistorf.

Planter balkanique pour le futur

Quelles essences pousseront encore en 2070? Lausanne y répond depuis 2021 grâce aux études du bureau n+p biologie sàrl, qui a croisé les données botaniques mondiales GBIF avec les modèles climatiques CHELSA pour établir une liste d'environ 250 essences recommandées. La réponse tient en un mot: les Balkans. «Le futur climat de la Suisse romande correspondra peu ou prou à celui du sud-est de l'Europe», résume Michaël Rosselet. Les nouvelles projections sont en-

core plus pessimistes quant aux perspectives d'acclimatation de certaines espèces. «Ça fait très peur», admet-il. Stratégie retenue: associer des essences méditerranéennes (chêne de Hongrie, platane d'Orient) et des écotypes balkaniques d'espèces indigènes en Suisse. Deux mots-clés: proximité géographique et proximité phylogénétique. «L'Objectif Canopée traduit une volonté politique forte: adapter Lausanne aux conditions climatiques de demain, en préservant le patrimoine arboré de manière qualitative», affirme Natacha Litzistorf.

Planter petit pour voir grand

Derrière la charte se cache une remise en question radicale: la qualité racinaire prime désormais sur tout. L'experte Claire Atger, surnommée «Madame Racine» dans la filière horticole, a démontré que des racines importantes sectionnées à la transplantation ne retrouvent jamais leur fonction stabilisatrice. Résultat: un arbre planté aujourd'hui peut basculer 30 ou 40 ans plus tard. «Il faut planter des arbres comme on plante des rosiers», dit Michaël Rosselet – à racines nues, en petits formats, avec une taille de formation réalisée sur site. Guil-

laume Raymondon confirme: «Planter plus petit avec des arbres qu'on formera au fur et à mesure, plutôt que de les acheter déjà gros avec un système racinaire passablement malmené.»

Pépinières, l'évolution souterraine

Pour les pépiniéristes vaudois, la donne change profondément. Paul-Eddy Baudat, des Pépinières Baudat: «Ça va changer un petit peu notre gamme. Ce sera une autre forme de plante et une autre manière de cultiver.» La grande thématique, c'est le souterrain: «On ne peut pas inventer où vont aller les racines.» Son entreprise a déjà repoté 20 000 jeunes plantes dans des mini Air-Pot. Des cultures de cinq à dix ans, des formats minuscules – mais une conviction solide: «Ce sera un marché de niche où les étrangers ne pourront pas le faire à notre place.»

La canopée de 2040 se prépare aujourd'hui, sous terre, dans les pépinières vaudoises. «Nous faisons un choix politique clair: mutualiser nos forces et soutenir l'économie locale, au service d'une ville plus verte et résiliente», conclut Natacha Litzistorf.

Publicité

sanu.

Un espace pour la durabilité.

Cours pratique

Les plans d'entretien pour les espaces verts

14.09.2026, Pully (VD)

 sanu.ch/NGPPFR



Inscrivez-vous
au cours

